

FICHE THÉMATIQUE

2.1 Piloter l'organisation pédagogique Organisation de l'établissement. Exercice du leadership à distance

Dès le début de l'année scolaire :

Faire le bilan de la période de confinement / Déterminer les freins et les leviers observés dans l'organisation de la continuité éducative et pédagogique dans l'établissement / Élaborer un plan de continuité de l'activité (PCA) qui propose des pistes pour améliorer l'enseignement à distance / Construire une stratégie de communication adaptée.

IDENTIFICATION DES OBJECTIFS

- / Anticiper une situation de crise.
- / Créer des conditions de travail sereines et apaisées en mobilisant tous les acteurs selon leurs compétences.
- / Associer la communauté scolaire et faire vivre un collectif.

ACTEURS DE L'ORGANISATION

- / Équipe de direction (chef d'établissement, adjoint de direction).
- / Éventuellement directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.
- / Directeur de Segpa le cas échéant.
- / Conseil pédagogique.
- / Groupe de pilotage constitué pour l'élaboration du plan de continuité de l'activité.
Y associer des représentants des élèves et des parents d'élèves. S'appuyer sur les corps d'inspection, notamment l'inspecteur référent de l'établissement.

TÂCHES À EFFECTUER

- / Réunir le conseil pédagogique et les conseils d'enseignement pour recenser les rôles de chacun.
- / Construire un organigramme de l'établissement adapté à la situation de confinement (« qui fait quoi ? » et coordonnées) et le diffuser. Envisager les suppléances à mettre en place en cas d'absence temporaire de responsables.
- / Présenter ces documents aux instances de l'établissement et en particulier au conseil d'administration.
- / Repérer et valoriser les compétences des personnels, en tenir compte pour les délégations de mission.
- / Organiser le développement professionnel collectif.
- / Construire des emplois du temps adaptés à la situation : prendre en compte les contraintes pédagogiques, humaines et numériques.
- / Préparer un plan d'action pour les périodes charnières de l'année scolaire (périodes de conseils de classe, phases d'orientations...).
- / Information des parents en amont de la crise éventuelle.

POINTS DE VIGILANCE

- / Mobiliser l'ensemble des personnels afin de disposer de toutes les forces vives de l'établissement d'une part et de répartir les tâches d'autre part.
- / Penser à inclure les temps informels qui font vivre le collectif, par exemple : récréations virtuelles pour les élèves et salle des personnels virtuelles.